

ces changements soient adoptés afin de permettre aux habitants de ces régions d'élire un plus grand nombre de représentants. J'espère que les bonnes relations que nous avons entretenues avec les représentants élus du Nord se poursuivront à l'avenir. Il est évident que nous ne pouvons toujours être d'accord; cependant, les citoyens du Canada et ceux des Territoires du Nord-Ouest se rendent compte, j'en ai la certitude, que nous avons fait beaucoup de progrès en quelques années.

• (3.30 p.m.)

L'activité dans le Nord est plus grande que jamais auparavant. Nous avons cherché à assurer le développement rationnel de cette région compte tenu des intérêts de tous les différents groupes qu'on y trouve. C'est pourquoi, ces derniers mois, nous avons pu, avec la collaboration de la Chambre, adopter de nombreuses mesures législatives grâce auxquelles le développement du Nord se fera de façon à éviter les erreurs commises dans le Sud et cette contrée, qui représente 40 p. 100 du territoire canadien, sera administrée de façon que, dans une couple de siècles, les Canadiens d'alors pourront affirmer que nous avons en effet fait preuve de sagesse lorsque nous siégeons au Parlement.

Des voix: Bravo!

M. Nesbitt: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je me demande s'il convient de présenter ce bill à la Chambre en ce moment. Je ferai observer à Votre Honneur qu'il est long, que c'est un bill omnibus qui renferme une foule d'articles, qui traite d'un très grand nombre de sujets, d'ordre très technique dans certains cas. Il n'a été mis à la disposition des députés qu'hier après-midi. Nous apprenons tout à coup à la fin des délibérations de la journée que nous en serions saisis aujourd'hui.

Il est vrai que deux députés, l'honorable secrétaire parlementaire qui représente les Territoires du Nord-Ouest (M. Orange) et mon ami du Yukon (M. Nielsen) connaissent particulièrement et à fond les problèmes de ceux qui vivent dans ces régions. D'autres députés sont peut-être renseignés à ce sujet, à un degré un peu moindre cependant. Mais Votre Honneur conviendra, j'en suis sûr, que la grande majorité des députés ne possèdent pas les éléments d'information nécessaires pour pouvoir rendre immédiatement un jugement sur ce bill ou le débattre aujourd'hui.

Il ne s'agit pas simplement du principe général de cette mesure car, comme je l'ai dit, c'est un bill omnibus. Il est certain que lorsqu'on doit présenter à la Chambre un projet de loi à caractère technique sur un sujet ignoré de la plupart des députés, il faudrait laisser le temps de faire des recherches. Par

[L'hon. M. Chrétien.]

exemple, on pourrait vouloir examiner ce bill relativement aux clauses du rapport Carruthers. Je m'oppose vigoureusement à cette façon de traiter les travaux de la Chambre et j'espère que, grâce à des consultations avec ses leaders ou autrement, on pourra désormais éviter qu'une situation de ce genre se reproduise.

Je me rends compte d'après les rapports que le gouvernement se trouve à court de travaux à nous proposer et n'a rien d'autre en réserve. Mais ce n'est pas la faute de l'opposition. Il est honteux qu'un texte de loi concernant tous les aspects de la vie au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest soit présenté avec aussi peu de préavis. Bien que le bill soit technique et fort détaillé, nous n'avons pu l'obtenir qu'hier après-midi et personne n'a prévu que nous aurions à en débattre aujourd'hui. Il ne fait pas de doute que le député du Yukon et le député des Territoires du Nord-Ouest sont en mesure de contribuer à un débat comme celui-là mais que peuvent faire les autres députés? J'attire là-dessus l'attention de Votre Honneur dans l'espoir que nous ne nous retrouverons plus devant ce dilemme.

L'hon. M. Chrétien: Sur ce rappel au Règlement, monsieur l'Orateur, je voudrais, par votre intermédiaire, dire au député qu'il n'y a rien de bien nouveau dans le bill à l'étude. S'il avait écouté mes propos, comme il devrait le faire en sa qualité de porte-parole de son parti en matières se rapportant à mon ministère, il saurait que les dispositions que renferme le bill ont été traitées dans des discours que j'ai prononcés dans les Territoires du Nord-Ouest et du Yukon en novembre dernier. Immédiatement après, un débat spécial a été tenu à la Chambre et toutes ces questions ont été débattues.

Comme je viens de l'expliquer, il est nécessaire de présenter cette mesure législative maintenant, puisqu'il faut tenir des élections cette année—le mandat du conseil élu devant expirer en août. Cette mesure ne comporte rien de tout à fait nouveau; j'ai prononcé de nombreux discours à ce sujet. Je suis étonné que le député veuille créer l'impression qu'il a été pris au dépourvu. Si tel est le cas, c'est qu'il ne s'est probablement pas suffisamment appliqué à son travail.

M. Nesbitt: Monsieur l'Orateur, je croyais avoir bien précisé qu'un ou deux députés pourraient débattre la question dès maintenant et que certains d'entre nous sont suffisamment au courant pour participer au débat. Mais, je le répète, je déplore que, le bill n'ayant été imprimé qu'hier à la même heure, la Chambre en soit saisie si peu de temps après.